

Hier, quand j'ai entendu le député de Peel-Sud (M. Chappel) parler d'arithmétique parlementaire, et que je l'ai vu essayer de diviser l'opposition en disant que c'était au gouvernement majoritaire et non à l'opposition officielle d'avoir le dernier mot, j'ai constaté son manque d'expérience, car il n'est pas à la Chambre depuis longtemps. Ce monsieur s'intéresse fort au bill sur l'expropriation. Or, pour étudier ce bill comme il se doit, il faudrait un débat d'au moins deux à trois semaines. Quand on songe au bill sur les brevets, on se rend compte qu'il faut étudier cette importante question dans le plus pur esprit de collaboration.

● (4.50 p.m.)

On pourrait honnêtement demander: que veut l'opposition? On pourrait répondre simplement: l'opposition veut l'adoption de l'amendement tendant à renvoyer cette question au comité afin qu'il supprime l'article 75c.

Des voix: Bravo!

M. Gilbert: Pourquoi demandons-nous cela? La réponse est que nous n'en avons pas eu besoin auparavant, nous n'en avons pas besoin maintenant et il ne semble pas que nous en ayons besoin à l'avenir. L'expérience de l'année dernière indique la nécessité d'une coopération entre les chefs de la Chambre pour attribuer un temps raisonnable au débat des questions importantes. La tentative du gouvernement vendredi dernier de présenter un sous-amendement en vue de diviser l'opposition a été traitée par monsieur l'Orateur comme elle le méritait. Nous des partis de l'opposition ne contribuerons pas à diviser l'opposition sur une question aussi importante.

La principale question à trancher aujourd'hui, c'est de choisir entre la dictature et la démocratie. En parlant de démocratie, on parle en fait du procédé de persuasion qui devrait régner au Canada, où les représentants de toutes les régions du pays réunis à la Chambre étudieraient les mesures législatives grâce à la discussion, à la collaboration et à l'entente. C'est le procédé qu'il convient d'adopter dans un parlement; il faut en arriver à un consensus. C'est pourquoi, si nous voulons conserver la démocratie, il faut à tout prix supprimer l'article 75c afin de rendre au Parlement la bonne volonté et la collaboration qui y ont régné jusqu'ici, au cours de la présente session.

M. Reid: Monsieur l'Orateur, je me demande si, avant de reprendre sa place, le député me permettrait une question.

M. Gilbert: Certainement.

M. Reid: Le député a mentionné l'expérience britannique. Serait-il disposé à accepter les articles 31 et 32 du Règlement de la Chambre britannique, dont on peut trouver le texte dans le hansard du 10 juillet aux pages 11080 et 11081? Le député est-il prêt à accepter les règles britanniques à ce sujet au lieu de l'article 75c?

M. Gilbert: Je suis vraiment étonné que le député se lève pour me poser une telle question. Je ne sais pas s'il est du parti libéral ou du parti libéral travailliste. Je me demande s'il exercera son droit en vertu de l'article 75B pour affirmer qu'il faudra le consentement de la majorité du parti libéral travailliste pour permettre l'examen des projets de lois à la Chambre.

Il est absolument indispensable que les membres du comité se réunissent pour élaborer un compromis raisonnable sur le Règlement et l'organisation de la Chambre. L'évocation, dans ce débat, du Règlement de la Chambre des communes britannique est sans importance; en fait, elle est étrangère à la question. Il nous faut ici l'accord des membres de tous les partis pour que nous ayons un ensemble de règles et d'ordonnances auxquels nous puissions nous conformer de notre plein gré. Nous rétablirons ainsi l'amitié et la collaboration qui ont marqué la session naugère encore.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je crois qu'au moment où plus de 500 millions de personnes, dit-on, ont les yeux rivés sur leurs récepteurs de télévision pour observer la mission Apollo 11, qui si elle réussit passera probablement à l'histoire comme l'une des grandes réalisations de l'homme, le temps est mal choisi pour présumer que le public porte beaucoup d'intérêt aux délibérations de la Chambre des communes cet après-midi, ou qu'en parlant à cette occasion, un orateur retiendra pour ainsi dire l'attention du public.

La profonde répercussion que les communications électroniques ont eue dans nos vies est illustrée par cette histoire de l'instituteur d'écoliers de 10 ans qui avait amené sa classe voir le fameux portrait que Whistler a fait de sa mère et avait demandé à ses élèves d'écrire quelques réflexions sur cette toile. Un garçonnet écrivit: Il semble que c'est le portrait d'une vieille dame dans l'attente du technicien qui doit lui rapporter son téléviseur.

Je pense qu'à notre époque, nous n'accordons pas suffisamment de temps et de réflexion à certaines choses fondamentales qui nous paraissent normales. Par exemple, pour être froidement réalistes, il serait peut-être beaucoup plus efficace pour les partis de l'op-